



Technicien en loisirs et vie communautaire

Temps plein

Horaire variable (soirs et fins de semaine à l'occasion)

1 poste à combler – 35 h par semaine

La Ville de Ville-Marie est à la recherche d'une personne engagée qui désire faire partie d'une équipe dynamique.

Responsabilités

Sous l'autorité de la direction des loisirs, de la culture, de la vie communautaire et des communications, l'employé aura à exécuter les tâches suivantes :

- Mettre en place et développer une programmation d'activités de loisirs et de sports;
- Assurer la coordination des programmes de loisirs et communautaires;
- Soutenir le milieu dans ses activités de loisirs, de sports et communautaires;
- Susciter l'implication des bénévoles dans les activités du service;
- Être en soutien à la direction du service;
- Soutenir les autres employés du service lors d'activités;
- Organiser des fêtes et des événements municipaux;
- Collaborer à la coordination du camp de jour et avec les moniteurs du camp de jour;
- Toutes autres tâches connexes.

Exigences

- DEC en techniques d'intervention en loisir ou une expérience jugée équivalente;
- 2-3 ans d'expérience dans le domaine ou dans un domaine connexe;
- Maîtrise de la Suite Office;
- Bonne connaissance de l'informatique en général;
- Posséder un permis de conduire valide (classe 5);
- Connaissance du milieu municipal (un atout).

Qualités requises

- Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de débrouillardise et de leadership;
- Démontrer un sens de l'organisation, de la créativité et un esprit d'analyse;
- Avoir de l'entregent et savoir bien communiquer à l'oral comme à l'écrit;
- Aimer le travail d'équipe.

Possibilité de permanence après un an si la personne choisie a démontré, par ses actions, son implication et son engagement.

Le salaire est établi selon l'échelle salariale en vigueur et les avantages sociaux s'y rattachant.

Pour postuler :

Toute personne intéressée à postuler est priée de faire parvenir sa candidature à Mme Geneviève Boucher, directrice des loisirs, de la culture, de la vie communautaire et des communications **au plus tard le 23 mai 2019 à 16 h, préférentiellement par courriel** (sous format Word ou PDF) à genevieve.boucher@villevillemarie.org.

* Le masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte. La Ville de Ville-Marie favorise l'équité en matière d'emploi. Nous remercions à l'avance les postulants et seuls les candidats retenus seront contactés.